

ENQUÊTE PUBLIQUE

AVIS AU PUBLIC

« déclassement d'une partie de la voirie Cité des Platanes ».

Par arrêté du **13 novembre 2015**, le Maire de MAZAMET a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le déclassement d'une partie de voirie Cité des Platanes en vue de son aliénation et de l'acquisition par la société immobilière Midi-Pyrénées SAVT (HLM).

Monsieur **François GAZELLE**, retraité (chargé de recherche au C.N.R.S.), a été désigné en qualité de Commissaire Enquêteur.

L'enquête se déroulera à la Mairie de Mazamet (Bureau des Services Techniques), du **lundi 04 janvier 2016** au **lundi 18 janvier 2016**, aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux, de 8 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures 30.

Le Commissaire Enquêteur siègera à la Mairie (**Bureau des Services Techniques – 63 rue des Cordes**) le **lundi 04 janvier 2016** de **10 heures** (ouverture de l'enquête) à **12 heures** et le **lundi 18 janvier 2016** de **15 heures** à **17 heures** (clôture de l'enquête).

Pendant la durée de l'enquête, **les observations** pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en Mairie ou adressées par écrit à **l'attention de M. le Commissaire Enquêteur** à l'adresse suivante :

Mairie de MAZAMET - Services Techniques - 63, rue des Cordes - 81200 MAZAMET

Le Maire.



ARRÊTÉ

portant sur l'ouverture d'une enquête publique
pour le déclassement d'une partie de la voirie Cité des Platanes

Le Maire de la Commune de MAZAMET,

VU le **code de la voirie routière** notamment les articles **L 112-8** et **R 141-3 à 9** applicables pour l'enquête préalable à l'aliénation d'une partie de voirie communale,

VU la **délibération municipale n°2015-Del 52 du 02 juillet 2015**, portant sur « l'ouverture d'une enquête publique pour le déclassement d'une partie de la voirie « Cité des Platanes »,

VU les **pièces du dossier de demande d'ouverture d'enquête publique en vue du déclassement et de l'aliénation d'une partie de la voirie « Cité des Platanes »,**

ARRÊTE

Article 1 – Il sera procédé à une enquête publique sur le projet de déclassement d'une partie de la voirie « Cité des Platanes » en vue de son aliénation.

Article 2 - Les pièces du dossier dont le registre d'enquête, seront déposés à la Mairie de MAZAMET (Services Techniques), pendant quinze jours consécutifs, **du lundi 04 janvier 2016 au lundi 18 janvier 2016** inclus, afin que chacun puisse en prendre connaissance de 8 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures 30 (sauf les samedis, dimanches) et consigner, éventuellement, ses observations sur le registre côté et paraphé par le Commissaire Enquêteur ou les adresser, par écrit, à ce dernier.

Article 3 - Est désigné en qualité de Commissaire Enquêteur **Monsieur François GAZELLE**, retraité (chargé de recherche au CNRS).

Monsieur le Commissaire Enquêteur siègera à la Mairie de MAZAMET (Services Techniques - 63 rue des Cordes) le **lundi 04 janvier 2016 de 10 heures à 12 heures** (ouverture de l'enquête) et le **lundi 18 janvier 2016 de 15 heures à 17 heures** (clôture de l'enquête).

Article 4 - A l'expiration du délai fixé ci-dessus, le registre sera clos par le Commissaire Enquêteur qui transmettra le dossier, avec ses conclusions, à Monsieur le Maire.

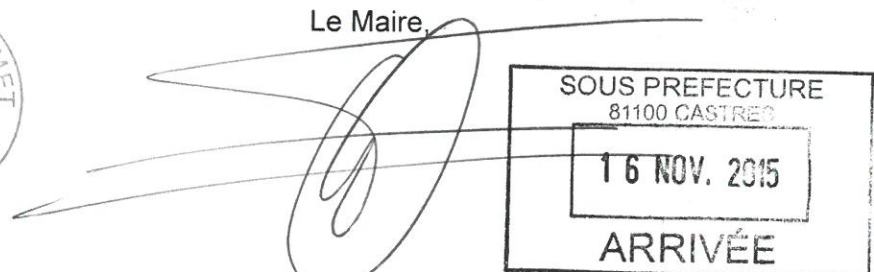
Article 5 - Le présent arrêté sera affiché aux lieux habituels d'affichage (*Hôtel de Ville et Services Techniques*) et sur place au plus tard quinze jours avant le début de l'enquête et pendant la durée de celle-ci et publié par tous autres procédés en usage dans la Commune.

Article 6 - A l'issue de l'enquête, le Conseil Municipal sera appelé à statuer définitivement sur le projet susvisé.

Article 7 - MM. le Directeur Général des Services et le Commissaire Enquêteur sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à MAZAMET, le **13 NOV. 2015**

Le Maire,



Olivier FABRE.